



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



LA
COOPÉRATION
AGRICOLE

Regards croisés
de Dominique Chargé
et Florence Pradier **04**

2023 en chiffres **06**

Temps forts **08**

Construire la nouvelle
France alimentaire
avec la jeunesse **10**

Le service aux adhérents,
pilier de la structuration
du réseau **12**

14 Métiers du grain

16 La Coopération Laitière

18 Pôle Animal

22 Nutrition Animale

24 Vignerons Coopérateurs
de France

26 Luzerne de France

Direction Compétitivité
et Transition Écologique **28**

Direction des Affaires
Sociales et de la Formation
professionnelle **30**

Direction de la Communication
et des Relations Extérieures **32**

Direction des Affaires
Juridiques et Fiscales **34**

Bureau Européen **36**

Régions **38**

CASDAR **40**

Adhérents.Coop
Solutions + **42**

SOMMAIRE



DOMINIQUE CHARGÉ
PRÉSIDENT
DE LA COOPÉRATION
AGRICOLE

FLORENCE PRADIER
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE LA COOPÉRATION
AGRICOLE

REGARDS CROISÉS

Échanges avec Dominique Chargé, Président de La Coopération Agricole et Florence Pradier, Directrice générale sur les enjeux de l'année 2023 et les perspectives de l'an prochain.

Comment définir cette année 2023 pour les coopératives agricoles ?

Dominique Chargé : En 2023, nos coopératives ont montré une nouvelle fois leur capacité de résilience face aux crises. Le contexte géopolitique, climatique, sanitaire et économique n'a pas épargné le secteur agricole et alimentaire. Il a fallu s'adapter à une infla-

tion inédite, des flux internationaux très perturbés et des changements de comportements chez nos consommateurs. Cela n'a pas ralenti l'activisme législatif et réglementaire qui touche notre secteur, bien au contraire. C'est pourquoi, j'ai appelé à un choc de compétitivité et de simplification pour redonner du souffle à nos entreprises.

Florence Pradier : Sur le plan opérationnel, nous avons mobilisé nos énergies sur les sujets d'actualité et de crise qui exigent une grande réactivité avec les coopératives et nos parties prenantes pour être au plus près du terrain et efficaces. Nous avons aussi travaillé les dossiers de fond qui nous permettent de faire avancer la stratégie de LCA et sa feuille de route Vision 2030. Les experts de La Coopération Agricole ont été chaque jour à pied d'œuvre pour accompagner les coopératives sur ces sujets de décarbonation des filières, de bien-être animal, de conquête de nouveaux débouchés, de recherche de leviers de compétitivité et de performance, d'attractivité des métiers...

En quoi les coopératives agricoles françaises sont-elles mieux armées que d'autres entreprises du secteur pour faire face à ces défis ?

DC : Notre force réside avant tout dans les hommes et les femmes qui choisissent de s'engager au service d'un projet économique et social s'inscrivant dans une logique de filière et sur un territoire donné. Notre ADN, c'est le collectif et non le capital. C'est aussi le consensus, l'action au service du bien commun de nos associés coopérateurs et de nos salariés. Notre position unique dans l'écosystème agroalimentaire de la production agricole à l'assiette du consommateur est une réelle valeur ajoutée que nous devons faire connaître plus largement. C'est la conjugaison de ces atouts qui fait notre robustesse et nous permet de faire face aux vents contraires.

FP : Face à leur assiette ou leur caddie, les Français se heurtent à des injonctions contradictoires : ils sont à la fois des consommateurs soucieux de leur pouvoir d'achat et des citoyens soucieux de l'avenir. À La Coopération Agricole, nous avons fait le choix de prendre le sujet sous les deux angles : en qualifiant précisément ces nouvelles attentes en matière d'information et en suivant l'évolution des marchés. Nous avons le devoir d'accompagner les coopératives afin de corréliser l'offre à la demande tout en assumant notre responsabilité vis-à-vis des enjeux de transitions agroécologiques dans un contexte économique tendu.

Justement, comment les coopératives font-elles face au changement climatique et à ses conséquences, auxquels s'ajoutent, la flambée des coûts de production et l'augmentation des importations alimentaires ?

DC : En septembre dernier, j'ai appelé le gouvernement à un choc de compétitivité et de simplification. Pour nous, il est indispensable de permettre aux agriculteurs de vivre de leur métier, d'investir pour conduire les transitions, d'attirer les talents et nourrir les populations. Mais pour ce faire, nous devons gagner en compétitivité et mieux valoriser la « spécificité coop ». J'ajoute que l'inflation est aussi normative ! Elle nuit à notre visibilité sur le moyen et long terme, bride l'esprit d'entreprise et la prise d'initiative. Enfin, elle fait reculer la France dans la bataille sur les enjeux de souveraineté, de transition et de renouvellement des générations.

FP : Notre travail est aussi d'agir pour assurer à nos coopératives un environnement réglementaire favorable et stable. Faire remonter aux décideurs publics les difficultés que rencontrent nos entreprises en défendant le modèle coopératif dans tous les champs d'influence : politique, médiatique, universitaire... et représenter leurs intérêts. C'est là l'essence même de la mission de La Coopération Agricole en tant que porte-voix des coopératives.

2023 s'achève, que souhaitez-vous pour l'année 2024 ?

DC : Je souhaite que nous puissions retrouver de la sérénité. Que le modèle coopératif poursuive sa trajectoire pour répondre aux grands enjeux de demain. Qu'un consensus émerge autour de la planification écologique et de la souveraineté alimentaire. Que nous puissions produire pour tous les besoins, toutes les bourses et tous les moments de consommation tout en restant compétitifs. La nouvelle année débute avec les négociations commerciales et j'appelle les distributeurs à s'inscrire dans cet état d'esprit de coopération. L'enjeu ici est la durabilité de notre tissu productif agricole et la vitalité de nos territoires. Les coopératives agricoles sont prêtes à relever les défis mais nous attendons cette fois de l'Etat et du gouvernement de la confiance, du soutien et de la cohérence.

FP : Pour l'année 2024, mon principal objectif est de poursuivre la structuration et la consolidation de notre réseau. La force incontestable de La Coopération Agricole réside dans sa présence étendue sur l'ensemble du territoire. Nous devons renforcer notre empreinte, mieux diffuser à nos adhérents l'offre et la qualité de nos services et de nos expertises.

« Dans le contexte économique, géopolitique et sociétal post-Covid, notre modèle coopératif est notre force. Il est le plus à même d'apporter de la pérennité aux exploitations des adhérents de nos coopératives, il est gage d'attractivité pour nos territoires. Continuons à le faire savoir. »

DOMINIQUE CHARGÉ,
Président de La Coopération Agricole



2023 EN CHIFFRES

Observatoire économique et financier de la HCCA
(Haut Conseil de La Coopération Agricole). Données clôture 2022.



2100
coopératives
agricoles et unions

200 000
salariés



104 Md€
de chiffre d'affaires
cumulé

93 %
des entreprises
sont des TPE/PME



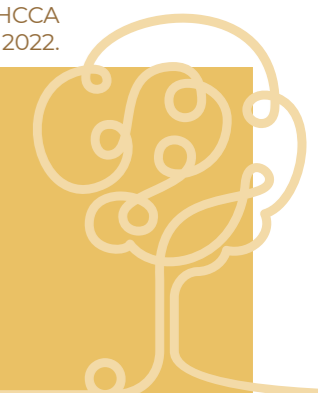
40 %
de la production
agroalimentaire
en France

800
coopératives
et unions certifiées
en Bio

(soit près de 40 %
des 2100 coopératives
agricoles françaises)



1er
employeur
privé des
zones rurales



1/3
des marques
alimentaires



+ de 3/4
des agriculteurs
adhèrent
à au moins
1 coopérative





TEMPS FORTS

26 JANVIER 2023

La Coopération Agricole lance son tour de France "À la rencontre des jeunes". Ici à Laon, dans le département de l'Aisne où près de 120 personnes ont participé au débat.



26 FÉVRIER 2023

Jour d'inauguration du Salon de l'Agriculture, le Président de la République, Emmanuel Macron, échange avec Dominique Chargé, Pascal Le Brun, président de la Coopération Laitière et Damien Lacombe, président de Sodiaal, autour des enjeux de souveraineté alimentaire et de compétitivité du secteur agroalimentaire.



MARS 2023

La Coopération Agricole remporte le prix du stand « Remarquable et Responsable » au Salon International de l'Agriculture.

26 AVRIL 2023

1^{er} séminaire Emploi Formation et Attractivité du réseau de La Coopération Agricole organisé dans les locaux d'OCAPIAT, réunissant élus et directeurs de coopératives.



JUIN 2023

Restitution de la grande consultation Jeunes au Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE). À la tribune, Thierry Beaudet, le président du CESE.



21 SEPTEMBRE 2023

Organisation de temps d'échanges avec les patrons de la grande distribution et les élus de LCA autour de l'inflation, des négociations commerciales et des enjeux pour les entreprises des agriculteurs et des territoires. Ici, Thierry Cotillard, président du groupement Les Mousquetaires Intermarché, lors du Conseil d'administration.



4 OCTOBRE 2023

Participation de Dominique Chargé à la table ronde des fédérations professionnelles en conclusion du congrès LSA sur les enjeux des négociations commerciales.



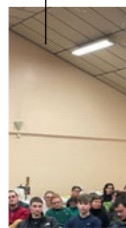
16 NOVEMBRE 2023

La Coopération Agricole organise en partenariat avec l'Ania au siège de Business France une journée dédiée à l'export à destination des TPE-PME qui souhaitent se lancer à l'international mais aussi des ETI et des multinationales qui cherchent à conquérir de nouveaux marchés.



CONGRÈS 2022 DE LA COOPÉRATION AGRICOLE

Échange avec Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire autour de l'industrie alimentaire du futur.



10 FÉVRIER 2023

Dans le cadre du projet de loi Industrie verte, La Coopération Agricole remet son rapport au ministre délégué à l'Industrie, Roland Lescure. Intitulé « De l'assiette aux champs » celui-ci donne les pistes de solutions pour relocaliser et accélérer la transformation des industries agroalimentaires au sein des territoires.

2 MARS 2023

Olivier Véran, ministre délégué chargé du Renouveau démocratique, présent sur le stand de LCA du Salon de l'Agriculture, à l'occasion de la grande consultation jeunes, pour évoquer les nouvelles attentes de la jeunesse en matière d'alimentation.



19 ET 20 AVRIL 2023

Le Conseil d'administration se décentralise à Madrid et rencontre les coopératives agricoles espagnoles.

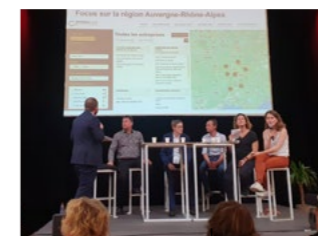
5 JUILLET 2023

Séminaire des collaborateurs du réseau de La Coopération Agricole venus de toute la France pour échanger sur les valeurs du réseau et les enjeux de décarbonation.



3 OCTOBRE 2023

Présentation de la plateforme web Préférence Coop au Sommet de l'Élevage à Cournon-sur-Auvergne.



6 NOVEMBRE 2023

Semaine des métiers de l'agroalimentaire : Dominique Chargé invite la jeunesse à rejoindre les métiers du secteur agroalimentaire sur France Bleu avec Wendy Bouchard.



22 NOVEMBRE 2023

La Coopération Agricole anime une conférence au Salon des Maires sur la thématique : *Les Coopératives agricoles, un atout pour le développement territorial.*



13 ET 14 DÉCEMBRE 2023

Premier Congrès décentralisé à Dijon.



CONSTRUIRE LA NOUVELLE FRANCE ALIMENTAIRE AVEC LA JEUNESSE

Décarbonation, durabilité de l'alimentation, performance des filières agricoles, développement de territoires vivants : ces quatre ambitions sont au cœur de la feuille de route Vision 2030, que s'est fixée La Coopération Agricole. Mais en quoi et comment peuvent-elles répondre aux aspirations de la jeunesse ? C'est ce que la fédération des coopératives agricoles a voulu saisir en écoutant débattre des jeunes de toute la France au premier semestre 2023 et en faisant réfléchir un collectif de jeunes coopérateurs aux réponses possibles aux différents enjeux soulevés.

Sortir de l'entre-soi et comprendre les aspirations des jeunes en matière d'alimentation pour nourrir son projet : voilà ce qui a poussé LCA à organiser six rencontres citoyennes à Rennes, Saint-Etienne, Laon, Narbonne, Limoges et Paris entre janvier et mars 2023. En posture d'écoute active, les responsables professionnels présents ont pu mesurer la distance des jeunes consommateurs vis-à-vis de la production agricole ou la méconnaissance de l'économie des filières. Ils ont entendu leurs craintes quant à leur capacité à

accéder à une nourriture « saine » et leur pessimisme vis-à-vis du modèle alimentaire actuel, qu'ils jugent inadapté aux défis du changement climatique. Mais ils ont également perçu leur sensibilité face aux difficultés du métier d'agriculteur et leur envie de voir le système alimentaire évoluer. Des prises de parole tour à tour émouvantes, engagées, réflexives, qui ont montré tant l'intérêt suscité chez les jeunes par les questions alimentaires que leur incapacité à concevoir des lendemains plus satisfaisants, plus équilibrés.



800

JEUNES INTERROGÉS DANS TOUTE LA FRANCE

MOBILISER LES JEUNES DU MONDE COOPÉRATIF...

C'est dans l'hémicycle du CESE (Conseil économique, social et environnemental), symbole de la participation citoyenne, que LCA a souhaité, fin juin, restituer aux jeunes son analyse des débats. À cette occasion, le président de La Coopération Agricole, Dominique Chargé, s'est engagé à « travailler à l'élaboration de réponses concrètes aux questions soulevées » lors des échanges.

Un vaste programme, décliné par le conseil d'administration autour de **cinq thèmes de réflexion** :

- le désir de « local »,
- l'attractivité des métiers de la chaîne alimentaire,
- l'accès de tous à une alimentation de qualité,
- la santé globale, de la planète, des hommes et des animaux (One health),
- la nécessité de co-construire davantage avec les citoyens la « nouvelle France alimentaire ».

Parce que les coopératives agricoles interviennent tout au long de la chaîne alimentaire et représentent 40 % de l'activité agroalimentaire française, elles portent une partie des réponses sur tous ces sujets, aussi larges soient-ils. À l'issue de cette vaste concertation citoyenne, LCA a donc choisi de mener un travail plus introspectif en mobilisant au sein de son réseau un collectif de trentenaires issus de toute la France et représentatifs des différents

domaines d'activité de la coopération. Parmi eux : des agriculteurs coopérateurs, des élus, des salariés de coops et de fédérations, tous motivés pour réfléchir aux solutions que peut apporter le monde coopératif afin de réconcilier les jeunes avec l'alimentation.

... ET EMBARQUER LES AUTRES GÉNÉRATIONS

Réuni une première fois à l'automne, le « collectif des jeunes » s'est organisé en cinq groupes mixant origines professionnelles et géographiques. Chacun est reparti avec l'objectif de collecter auprès de son réseau, tant professionnel, qu'amical et familial un maximum de propositions, en précisant pour chacune son utilité et les possibilités de mise en œuvre. Lors d'une nouvelle séance de travail à distance, chaque groupe a mis en commun ce matériau et l'a organisé en une vingtaine de propositions. Celles-ci seront l'objet d'un travail approfondi en atelier avec les adhérents lors du congrès de LCA à Dijon ; l'idée finale étant de poser les bases de cette « nouvelle France alimentaire » attendue par les jeunes. Il appartiendra ensuite au conseil d'administration de décider de la mise en œuvre de cette feuille de route qui fera l'objet d'un retour vers les jeunes... Dès 2024.



Restitution le 6 juin au Palais d'Iena des échanges avec les 800 jeunes français interrogés à l'occasion de la consultation organisée par La Coopération Agricole.

« En tant qu'étudiants nous sommes nombreux dans ce cas, à ne pas réussir à nous nourrir, à faire des repas tous les jours »

■ Saint-Etienne

« Je pense que c'est en réunissant tout le monde autour d'une table, agriculteurs, politiques, et aussi étudiants et consommateurs, c'est ensemble que l'on peut faire changer les choses, j'en suis sûr et certain. »

■ Narbonne

« On importe beaucoup d'autres pays qui ne respectent pas nos normes et au contraire nos produits français qui les respectent on les exporte ! »

■ Rennes



Ici à Narbonne, le mercredi 8 mars, au Musée Narbovia pour une rencontre avec les jeunes du territoire, organisée en partenariat avec LCA Occitanie en présence d'une centaine de participants.





LE SERVICE AUX ADHÉRENTS, PILIER DE LA STRUCTURATION DU RÉSEAU



ANNE HALLER
Directrice générale adjointe en charge de la structuration du réseau



2023

600 SERVICES OPTIMISÉS



2022

1 APPEL DE COTISATIONS UNIQUE



2021

1 FICHER ADHÉRENTS PARTAGÉ (CRM)

En 2023, le réseau de La Coopération Agricole a lancé une démarche collective d'ampleur pour déployer une offre de services coordonnée, ambitieuse et résolument centrée sur les besoins des coopératives agricoles.

En 2022, La Coopération Agricole innovait avec un appel unique de cotisations. Une démarche forte qui a simplifié la facturation tout en promouvant l'équité. Dans la parfaite continuité de cette initiative, un catalogue détaillé des cotisations a vu le jour, offrant aux coopératives un accès simplifié et personnalisé à leurs lignes de cotisations spécifiques.

En 2023, La Coopération Agricole a souhaité poursuivre la démarche. L'enjeu ? Structurer une proposition de valeur unique qui met en lumière l'ensemble des services liés aux cotisations des adhérents.

PLACER L'ADHÉRENT AU CŒUR DE NOTRE ACTION

D'avril à novembre 2023, une action collective d'ampleur a été menée pour organiser, regrouper et simplifier l'ensemble des 600 services répertoriés au sein de notre réseau.

Des ateliers de co-construction, intégrant l'ensemble des parties prenantes de La Coopération Agricole, ont permis de bâtir une proposition de valeur tournée vers nos adhérents : 3 piliers de services - Essentiels, Experts, Sur-Mesure - systématiquement structurés autour de 5 thématiques - Anticiper, Pérenniser, Coopérer, Se Développer et Rayonner. Une offre de services claire assurant aux adhérents une vision globale et une réponse pertinente à l'ensemble de leurs problématiques.

LES ÉTAPES CLÉS

Poser les fondations

Une première étape a consisté au regroupement puis à l'analyse et à l'organisation de l'ensemble des services existants. Cette phase a conduit à l'émergence de 3 piliers structurants de la proposition de valeur globale dans le réseau LCA (transversaux, métiers et régionaux).

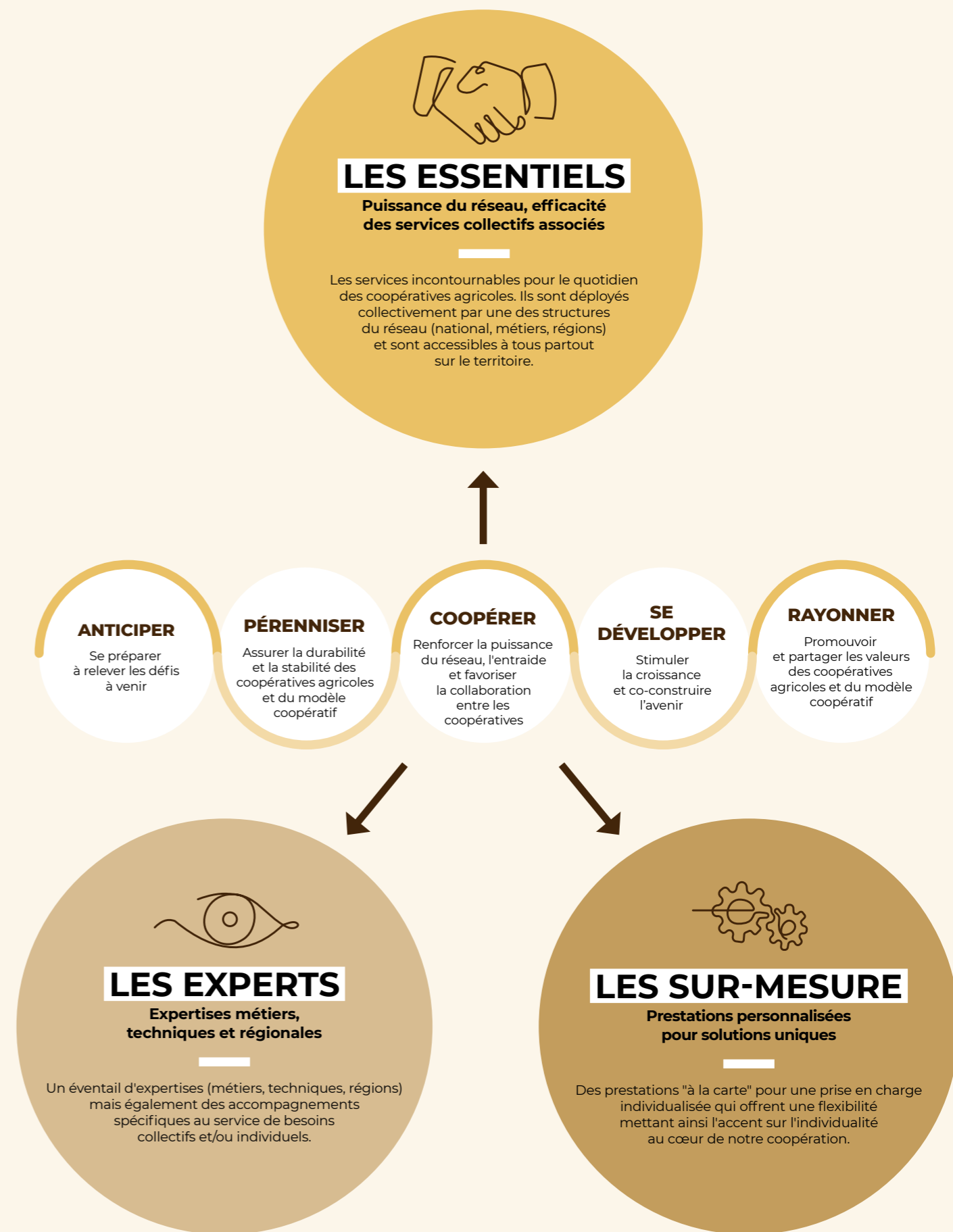
Simplifier et répartir

Une fois les fondations posées, la démarche s'est concentrée sur un travail de répartition des services et de simplification du parcours des adhérents au sein des 3 piliers. Cette étape a conduit à la création de 5 thématiques incontournables et collectives, chacune représentant une dimension stratégique de l'action des coopératives agricoles.

Concrétiser et déployer

Dernière étape de notre démarche : concrétiser une offre synthétique, accessible et coordonnée. Chaque service se décline autour d'un duo « pilier – thématique », d'un objectif et d'une description détaillée. Une proposition de valeur qui permet aux adhérents de disposer d'une vision globale et de bénéficier d'une réponse systématique à l'ensemble de leurs problématiques.

3 GAMMES DE SERVICES COUVRANT 5 MISSIONS STRATÉGIQUES





MÉTIER DU GRAIN

OBJECTIF PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

ANTOINE
HACARD
Président



CATHERINE
MATT
Directrice



S'extraire du contexte d'urgence et d'instabilité pour construire une trajectoire réaliste sur le long terme, c'est l'approche adoptée par Métiers du Grain en 2023.

PAROLE D'ADHÉRENT

Au quotidien, mes collaborateurs échangent avec les experts de Métiers du grain. Les services liés à la qualité, sujet hautement stratégique pour notre coopérative, nous sont précieux. Sur la partie Ressources Humaines, nous bénéficions d'éclairages en matière d'évolution des conventions, de droit social... Ce sont des informations déterminantes qui nous font gagner en conformité et productivité.

JEAN-SÉBASTIEN LOYER
Directeur général de la SCAEL

Pour Métiers du Grain, rebâtir la souveraineté alimentaire passe notamment par un accès compétitif aux matières fertilisantes. En effet, la fertilisation durable des cultures sera plurielle (complémentarité entre engrais organiques et minéraux) et fera appel à différents leviers (agronomiques, technologiques, performance des apports). Pour faire face à ce contexte complexe et incertain, La Coopération Agricole Métiers du grain a établi une feuille de route pour accompagner ses adhérents et travailler avec les pouvoirs publics. En matière de biodiversité, Métiers du grain a pris part au déploiement de l'outil AgriBEST dans une dizaine de ses coopératives adhérentes pour accompagner les agriculteurs dans la gestion de la qualité de la biodiversité

et autour de leurs exploitations. Autre enjeu de mobilisation, celui des produits phytosanitaires. Sur ce sujet, il s'agit d'adapter les techniques de protection des cultures afin de ne pas laisser les agriculteurs sans solutions, d'anticiper le retrait des substances actives (comité inter filière) et de développer les outils d'aide à la décision pour limiter le recours aux produits de protection des plantes. Enfin, Métiers du grain s'investit sur le sujet de l'eau : plan de sobriété, communication sur des outils pour la mesure de la quantité d'eau disponible pour la plante via des sondes, partage d'indicateurs RSE pour la reconquête de la qualité de l'eau en zone de captage sensible ou pour la récupération des eaux de pluie, utilisation d'outils d'aide à la décision pour la gestion de l'irrigation.

LE POINT DE VUE DE...

ANTOINE HACARD,
Président de la section
Métiers du grain de
La Coopération Agricole

En matière de lutte et d'adaptation au changement climatique, la question aujourd'hui n'est pas de savoir s'il faut le faire, mais plutôt comment et avec quels moyens. Souvent présentée comme le problème, l'agriculture est aussi une solution. Les transitions agroécologiques ne peuvent cependant pas être porteuses d'un risque de décroissance agricole. Les coopératives multiplient les démarches (méthanisation, agrivoltaïsme, photovoltaïsme, diversification, etc.) pour combiner transition et compétitivité économique. Les transitions

s'envisagent sur le long terme. Pour y parvenir, il est indispensable d'adapter le dispositif de séparation de la vente et du conseil en matière de produits phytopharmaceutiques. Motrices du changement, les coopératives travaillent sur ces sujets depuis de nombreuses années en accompagnant les agriculteurs aux nouvelles pratiques. Prolongement des exploitations de leurs associés coopérateurs, le conseil qu'elles délivrent aux agriculteurs tient lieu de courroie de transmission avec les attentes des consommateurs-citoyens. C'est pour cette raison que LCA Métiers Du Grain travaille à adapter la loi sur la séparation/vente conseil.



203

COOPÉRATIVES ADHÉRENTES



40 000

EMPLOIS



55,8 Md€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES



70 %

DE LA COLLECTE DE CÉRÉALES
ET OLÉO PROTÉAGINEUX

CONTACT

mdg@lacoopagri.coop

RÉSEAUX SOCIAUX

@Métiersdugrain

La Coopération Agricole
Métiers du grain

Newsletter hebdomadaire :
Actualités Agricoles

LES SUCCÈS DE 2023

Séchoirs agricoles : harmonisation de la réglementation

Les propositions portées par Métiers du Grain ont été prises en compte. Les séchoirs sont soumis à une réglementation harmonisée quelle que soit la région dans laquelle ils sont situés.

Clause de renégociation du prix dans les contrats : pas d'obligation pour les céréales et oléo-protéagineux

Les coopératives du secteur « des grains » sont exemptées de cette obligation. C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine mené par les interprofessions céréalières et LCA Métiers du grain au moment de la loi EGAlim 3.

Livre blanc sur les engrais

Fruit d'un travail collaboratif mené par l'Afcome (Association Française de Commercialisation et de Mélanges d'Engrais), l'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé), Fertiline, FNA (Fédération du Négoce Agricole) et LCA Métiers du grain. L'objectif : partager nos connaissances et expertises afin de donner une meilleure compréhension de la fertilisation azotée.

LES ÉVÈNEMENTS PHARES

1^{er} mars 2023

Parution du Panorama RSE Métiers du grain lors du SIA sur le stand de La Coopération Agricole.



12 avril 2023

Étape du Tour de France des régions (8 dates) à la rencontre de nos adhérents à la coopérative Noriap.



28 septembre 2023

1^{re} édition de Grainstorming consacré au risque à 360° en coopérative. Objectif : aborder le risque de façon transversale et immersive pour transmettre à nos adhérents conseils et outils pour y faire face.





LA COOPÉRATION LAITIÈRE

MOBILISÉE FACE AUX DÉFIS DE DEMAIN

PASCAL
LE BRUN
Président



CAROLE
HUMBERT
Directrice



La Coopération Laitière s'est engagée dans les dossiers structurants qui se sont succédé au plan national cette année, tout en maintenant ses actions au service du réseau.

PAROLE D'ADHÉRENT

La Coopération Laitière nous accompagne sur tous les plans : technique, économique, juridique, fiscal et social. Quatre mots résumant la coopération : réassurance, expertise, information et échange.

LAURENT HEDOU
Directeur Production laitière, Maîtres Laitiers du Cotentin

Durant toute l'année 2023, la Coopération Laitière s'est attachée à servir au plus près les intérêts et les attentes du réseau. Au niveau national, elle s'est impliquée dans les travaux menés au sein de La Coopération Agricole, du CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière), d'ATLA (Association de la Transformation Laitière Française) et aux côtés des interprofessions France Brebis Laitière et ANICAP (Association Nationale Interprofessionnelle Caprine). Investie dans les dossiers qui ont fait l'actualité (Loi climat, Loi Descrozaille, Nutriscore, Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles, bien-être animal...), la

Coopération Laitière a mené des actions de veille, d'information et d'influence.

LA COOPÉRATION LAITIÈRE AGIT SUR LES TERRITOIRES

Au niveau régional, le dispositif « Coop, lait & Territoires » a été activé dans la région Grand Est pour réaffirmer la place et le rôle qu'occupent les coopératives laitières sur ce territoire. La structuration du réseau se poursuit avec, au cours de l'exercice, la mise en place d'une animation laitière au sein de LCA Hauts-de-France et le rattachement de la section laitière Auvergne-Rhône-Alpes au national.

LE POINT DE VUE DE...

PASCAL LE BRUN,
Président
de La Coopération
Laitière

Il est de notre responsabilité en tant que producteurs, élus de coopératives et responsables de fédérations professionnelles d'être pleinement mobilisés pour préparer l'avenir. Nous devons gagner en attractivité pour assurer le renouvellement des générations qui fragilise notre secteur. C'est la condition si nous voulons maintenir un tissu laitier dans nos régions et assurer la souveraineté alimentaire française. Cet enjeu d'attractivité est primordial et concerne tant nos métiers, que nos exploitations et nos coopératives. La création de valeur, au service de nos adhérents, est le deuxième enjeu sur lequel nous restons mobilisés. Nos attentes sont fortes et

portent notamment sur la stabilisation réglementaire autour de nos enjeux qu'ils soient économiques, environnementaux ou sociétaux. Nous attendons également le soutien de notre modèle coopératif, de notre filière et de nos outils de production et de transformation auprès des citoyens et des consommateurs français. Pour créer de la valeur, nous devons avancer sur la lutte contre les distorsions de concurrence intra-européennes qui fragilisent notre secteur. Enfin, le troisième enjeu qui nous mobilise est celui de la conduite des transitions économiques, environnementales et sociétales, pour préparer l'avenir. Nous y sommes investis et c'est une condition sine qua non à une chaîne alimentaire souveraine, durable et responsable.



240

COOPÉRATIVES LAITIÈRES

23 000

SALARIÉS



55 %

DU LAIT DE VACHE COLLECTÉ



42 %

DU LAIT TRANSFORMÉ



12,6 Md€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

2,4 Md€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
À L'EXPORT (23 % DU CA TOTAL)

CONTACT

lait@lacoopagri.coop

RÉSEAUX SOCIAUX

@coop-laitieres

LES SUCCÈS DE 2023

Renouvellement des générations

Édition d'un « LIVRET JEUNES » proposant des idées d'accompagnement des jeunes pour faciliter leur installation.

Décarbonation

Déploiement des diagnostics Cap' 2ER (évaluation des impacts environnementaux à l'échelle d'une exploitation), actions de sensibilisation du réseau.

Économie d'eau

Action de lobbying en faveur du décret de réutilisation des eaux usées pour les industriels de l'agroalimentaire et dans le cadre du plan eau.

LES ÉVÈNEMENTS PHARES

Avril 2023

Journées laitières : deux jours d'ateliers avec les adhérents sur des enjeux d'actualité et une table ronde avec nos parties prenantes « Comment répondre à la volatilité des consommateurs ? ».



7 septembre 2023

Conférence de presse annuelle à Paris : 15 journalistes présents/Dossiers actualité, décarbonation et bien-être animal.



12 septembre 2023

Conférence de presse au Space, à Rennes : 7 journalistes présents/Dossiers eau, énergie, attractivité.





PÔLE ANIMAL

FACE AUX CRISES : LES COOPÉRATIVES APPORTEUSES DE SOLUTIONS

BRUNO
COLIN
Président



GAËLLE
DUPAS VAISSET
Directrice



LE POINT DE VUE DE...

BRUNO COLIN,
Président du Pôle Animal
et de la section Bovine
« Défendre en front commun
les filières animales »

Les filières animales n'ont jamais été aussi vertueuses et continuent de s'améliorer sous l'impulsion des coopératives. Pourtant elles sont mises à mal médiatiquement et politiquement. Notre souveraineté alimentaire est en jeu. C'est en front commun que le Pôle Animal défend l'ensemble des productions et continue d'accompagner leur transition par les coopératives et leur adaptation aux évolutions du marché.

« Déployer les programmes
opérationnels »

Les programmes opérationnels sont l'avenir de la PAC. Ils permettent de flécher les financements en faveur de l'organisation de marché et de sa structuration. Le dossier des veaux Label Rouge est précurseur pour la filière bovine et gageons que cette première expérience incitera à travailler sur leur élargissement à l'ensemble de la filière.

Malgré une année bouleversée par la baisse de production et l'inflation des charges, les coopératives du Pôle Animal poursuivent leur engagement dans les transitions.

L'ENGAGEMENT DES COOPÉRATIVES EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE ANIMAL NE FAIBLIT PAS

Dans le cadre de la révision des règlements européens sur le bien-être animal, le Pôle Animal a pris part aux concertations nationales avec la DGAL et les parties prenantes en rappelant les lignes rouges interprofessionnelles, notamment la nécessité de mesures miroirs, d'une répartition des surcoûts liés aux investissements ou encore de périodes de transition suffisantes et d'un soutien financier pour les opérateurs. Seule la législation sur la protection des animaux pendant le transport devrait être présentée en décembre, les autres textes étant reportés après les élections européennes.

Le Pôle Animal pilote également le projet C-3PO : Caudectomie : expérimentation en élevage Pilotes de Porcs, cofinancé par la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et INAPORC, qui vise à mettre en place des essais portant sur l'arrêt de la coupe des queues des porcs dans 10 élevages en coopératives, avec un encadrement de la part des techniciens, des vétérinaires et de l'Institut du Porc (IFIP).



107

COOPÉRATIVES
ADHÉRENTES

319

ÉLUS, DIRECTEURS ET SALARIÉS
DE COOPÉRATIVES
PARTICIPANTS AUX INSTANCES



PRÈS DE

5,4 Md€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

940 K€

DE SUBVENTIONS VERSÉES
AUX COOPÉRATIVES

Enfin, le Pôle Animal s'investit particulièrement dans le déploiement du diagnostic protection animale en centres de rassemblement ovins-bovins, avec l'embauche d'un alternant sur un an entre 2023 et 2024.

DÉFENDRE LA SPÉCIFICITÉ DE L'ÉLEVAGE ET ACCOMPAGNER LES FILIÈRES DANS LA TRANSITION CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Le Pôle Animal se mobilise pour défendre la spécificité de l'élevage français contre l'ajout de nouvelles règles disproportionnées. **À l'échelle française, la spécificité de l'élevage a été reconnue à l'occasion de la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)** sur les mesures de restriction en période de sécheresse. Au niveau européen le Pôle Animal poursuit ses actions en vue des trilogues sur le projet de révision de la directive relative aux émissions industrielles (IED).

Le Pôle Animal accompagne les coopératives sur la thématique du carbone à travers différents projets français et européens en lien avec les instituts techniques et les interprofessions. Il prend part à la construction d'outils techniques, développe des outils financiers et l'accès aux crédits carbone, contribue au déploiement terrain de l'accompagnement des éleveurs et du réseau de fermes de démonstration.



LES POINTS DE VUE DE...

FRANÇOIS LACOME,
Président de la section Avicole
« En finir avec l'Influenza aviaire »



La Coopération Agricole a œuvré en 2023 au côté des services de l'État pour construire un plan de vaccination contre l'Influenza aviaire. Ce travail a porté ses fruits puisque la vaccination des canards a pu démarrer le 1^{er} octobre 2023, une première en Europe et dans le monde ! Elle va permettre, en plus de toutes les mesures de prévention déjà mises en place, de sécuriser la production française et de redonner de l'espoir aux producteurs en évitant une nouvelle épizootie.

FRANÇOIS MONGE,
Président de la section Ovine
« Piloter la planification de l'offre »

La production ovine est par nature saisonnée. Depuis toujours, les coopératives multiplient les solutions pour un approvisionnement régulier de l'ensemble des marchés, préalable indispensable à la construction de partenariats commerciaux durables. L'outil SICOOP en passe d'être déployé par La Coopération Agricole permettra de parfaire la planification de l'offre.



La construction du plan de vaccination vis-à-vis de l'Influenza aviaire et son déploiement dans les élevages de palmipèdes depuis l'automne, a été un des enjeux majeurs au cours de l'année 2023. Le Réseau de Surveillance des Virus Influenza Porcins (RESA VIP) animé par La Coopération Agricole, poursuit ses activités dans une logique One Health avec la mise en œuvre d'un projet de détection et d'identification virale pour les personnes présentant des symptômes respiratoires et travaillant au contact des animaux. En anticipation de potentiels cas de Fièvre Porcine Africaine (FPA) en France, le Pôle Animal travaille au renforcement de la biosécurité des élevages porcins et des stations de lavage. Enfin, l'apparition de la maladie hémorragique épizootique (MHE) chez les ruminants sur le territoire a fortement perturbé la mise en marché des animaux. La gestion de crise est la marque de fabrique du Pôle Animal, qui s'est mobilisé pour influencer sur les mesures, accompagner ses adhérents et servir d'interface avec les pouvoirs publics pour débloquer des problèmes individuels.

PRÉVENIR, ANTICIPER ET GÉRER LES CRISES SANITAIRES

Le Pôle Animal contribue au maintien de l'excellence sanitaire des filières animales face aux différentes épizooties qui pourraient menacer la santé des animaux, l'équilibre économique des filières et la santé publique. Cela passe en premier lieu par la défense du rôle sanitaire des coopératives via notamment le maintien de leur Programme Sanitaire d'Élevage.

UN RÔLE CLÉ POUR LES COOPÉRATIVES DANS UN MARCHÉ EN MUTATION

Les attentes citoyennes vis-à-vis de l'élevage sont fortes et la consommation de viande en restauration hors domicile reste dynamique. Pour autant, les segments qualité sont en peine avec la déconsommation des produits Bio et Label Rouge. Plus que jamais, les coopératives ont leur rôle à jouer pour adapter la production à ces nouvelles données du marché. Le Pôle Ani-

mal apporte donc son appui juridique aux coopératives qui développent des relations contractuelles à l'amont et à l'aval pour adapter la production au marché. Le Pôle Animal s'investit également fortement dans l'ouverture des programmes opérationnels, premier pas vers une PAC qui accompagne la structuration des filières animales.



LE POINT DE VUE DE...

PHILIPPE BIZIEN,
Président de la section Porcine
« Sécuriser notre potentiel de production »

En 2023, les abattages de porc ont baissé de plus de 5 % par rapport à 2022. Pour la filière, l'enjeu central est le maintien de la production. Il revêt deux aspects : sécuriser juridiquement les projets de création et modernisation d'ateliers et préserver notre production par le déploiement de mesures de biosécurité en cas de survenue en France de peste porcine africaine.



CONTACT

poleanimal@lacoopagri.coop

LES SUCCÈS DE 2023

Rencontrer nos adhérents

Pour défendre au mieux nos adhérents, le Pôle Animal se rend régulièrement sur le terrain. L'occasion de renforcer les liens avec les professionnels et d'inviter des délégations de l'administration à se joindre à nous, afin d'enrichir nos collaborations et discussions.



Encourager et accompagner nos adhérents à partager leur quotidien sur les réseaux sociaux

À l'écoute des attentes citoyennes pour plus de transparence sur les modes de production, le Pôle Animal déploie des sessions de formation courtes pour désacraliser l'utilisation de X (ex-Twitter) et encourager les élus et salariés de coopératives à prendre la parole sur les réseaux.



S'investir dans la formation des futurs diplômés

Le Pôle Animal poursuit son investissement dans la formation des futurs diplômés avec des interventions auprès des étudiants AgroParis Tech et de la Licence professionnelle Productions Animales de Rambouillet.



LES ÉVÉNEMENTS PHARES

Les journées adhérents aux Sables d'Olonne

Les journées de la filière ovine et bovine ont réuni cette année près de 100 personnes. Élus et responsables de coopératives se sont retrouvés pour échanger autour d'une table ronde sur le thème de l'attractivité et de l'avenir des éleveurs coopérateurs.



Succès pour les conférences Bien-être animal

Les conférences au SPACE et au Sommet de l'élevage, dédiées au bien-être des animaux, ont réuni près de 200 personnes. Cette année leur thématique portait sur les idées reçues autour du bien-être des animaux d'élevage.



Visite des syndicats de la branche Bétail et Viande

Le Pôle Animal a invité les organisations syndicales représentatives de la branche Bétail et Viande à une visite de sites coopératifs en septembre, l'occasion de valoriser auprès des partenaires sociaux les atouts de l'organisation en coopérative et de partager les enjeux du secteur élevage et viande de l'amont à l'aval.



PAROLE D'ADHÉRENTE

Malgré notre éloignement, nous bénéficions en tant qu'adhérent de l'accompagnement du Pôle Animal sur différents sujets notamment juridiques. Grâce à cet accompagnement nous avons pu obtenir notre agrément OP (Organisation de Producteurs) pour les filières lapin, volaille et porc. Ce dossier extrêmement technique ne pouvait aboutir sans les conseils, l'appui et le travail fourni par La Coopération Agricole.

SYLVIE BOUTON
Directrice de MADIVIAL



NUTRITION ANIMALE

CONSTRUIRE LA MULTI-PERFORMANCE

DAVID SAELENS
Président



VALÉRIE BRIS
Directrice



Compétitivité du secteur d'activité et des élevages, décarbonation et sécurité des hommes, tels sont les trois axes majeurs de 2023. Une année marquée par la réduction des impacts environnementaux et la diffusion de la culture de la prévention des risques en usines et en élevages.

PAROLE D'ADHÉRENT

Cette année, je tiens particulièrement à saluer l'initiative VALORALIM qui s'inscrit dans la feuille de route bas-carbone du secteur de la nutrition animale et des démarches de décarbonation des filières animales. Initiative multi-syndicale, elle vient répondre à un besoin des éleveurs et elle s'appuie sur les points de collecte A.D.I VALOR préexistants, dont un grand nombre sont gérés par des coopératives.

GABRIEL PECOUL
Directeur ATRIAL
Nutrition animale

Éclaircir sur les tendances du marché et accompagner la performance économique du secteur et de l'élevage fait partie intégrante de l'ADN de la section Nutrition animale. L'étude des tendances d'évolutions de la production d'aliments composés indique une poursuite de l'érosion de l'activité pour les 5 prochaines années. La section Nutrition animale s'est engagée, auprès des éleveurs, dans une stratégie carbone volontariste, alliant soutien à la souveraineté alimentaire et réduction des impacts environnementaux. L'action s'est ainsi concentrée sur la lutte contre la déforestation importée, le recyclage des emballages vides d'alimentation animale et l'harmonisation des évaluations de l'impact carbone liée à l'alimentation des animaux.

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA PRÉVENTION

La sécurité des salariés est un élément déterminant pour l'attractivité et la performance des coopératives. L'ambition est de développer une culture de la prévention des risques en usines et en élevages. Cela s'est traduit cette année par :

- l'élaboration d'un guide méthodologique du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) en usines d'aliments,
- le lancement d'une charte d'engagement en faveur de la sécurité des livraisons en élevages,
- un plan d'action en faveur de la sécurité et de la biosécurité en élevages, opérationnel en 2024.

LES SUCCÈS DE 2023

Manifeste « Soja non déforestant » : les coopératives tiennent leur engagement

Plus de 60 % de soja garanti sans déforestation dans nos usines au 1^{er} semestre 2023 (objectif 100 % en 2025).

Un mois après sa publication, 19 coopératives de nutrition animale sont déjà signataires de la Charte de sécurité des livraisons en élevage, représentant 70 % des volumes produits par les coopératives.

La Coopération Agricole Nutrition animale actrice de la réflexion stratégique d'OQUALIM (association pour la sécurité sanitaire des aliments pour animaux).

LE POINT DE VUE DE...

DAVID SAELENS,
Président de la section
Nutrition animale de
La Coopération Agricole

La nutrition animale illustre bien entendu la grande complémentarité entre productions animales et végétales. Mais elle est également un élément essentiel de la pérennité de ces filières et une source de solutions aux enjeux de l'élevage. Forte de cette conviction, la section Nutrition animale orientera ses travaux 2024 autour de 3 axes stratégiques pour la pérennité de l'élevage :

- Le renforcement de la compétitivité et de la souveraineté des aliments pour animaux au bénéfice des filières d'élevage.
- La contribution à l'objectif de décarbonation et de réduction des impacts environnementaux de l'élevage. L'alimentation, poste essentiel du coût de revient des produits animaux, mais également de son impact carbone, est un facteur clé pour répondre aux enjeux de décarbonation de l'élevage et contribuer à des productions animales durables et nourricières. Réduire les impacts de l'élevage sans baisser les rendements et la productivité, c'est possible.



- Le développement d'une culture de la sécurité au travail au sein de nos entreprises et des exploitations agricoles. C'est tout le sens des travaux que nous avons engagés depuis plusieurs mois dans nos usines et dans nos transports. Nous souhaitons désormais l'étendre, avec la Commission Filières animales, aux élevages. Informer, sensibiliser, améliorer pour faire de la sécurité au travail un réflexe du quotidien. La sécurité c'est l'affaire de tous !



LA COOPÉRATION AGRICOLE
NUTRITION ANIMALE,
LEADER
DES ENTREPRISES
DE FABRICATION D'ALIMENTS



11,4 Mt

D'ALIMENTS COMPOSÉS,
PRODUITS PAR LES COOPS
SOIT

59 %

DE LA PRODUCTION
NATIONALE



5 500

SALARIÉS

42

GROUPES COOPÉRATIFS
RÉUNISSANT 67 ENTREPRISES

CONTACT

nutritionanimale@lacoopagri.coop
01 44 17 57 12

LES ÉVÈNEMENTS PHARES

10 novembre 2022

Convention 2022 :
Construire l'élevage de demain ?
Quel accompagnement
de nos coopératives ?



Février 2023

Lancement au Salon de l'Agriculture
de VALORALIM, la filière de recyclage
des emballages vides de produits
de nutrition animale, opérationnelle
depuis le 1^{er} juillet 2023.



Le 13 septembre 2023, au Space
à Rennes, et le 3 octobre 2023
au Sommet de l'élevage

Les coopératives signent
la Charte sécurité des livraisons
d'aliments en élevages.





VIGNERONS COOPÉRATEURS DE FRANCE

ADVERSITÉ ET RÉSILIENCE POUR PASSER LA CRISE

JOËL BOUEILH
Président



ANNE HALLER
Directrice



PAROLE D'ADHÉRENT

L'accompagnement de VCF est majeur pour la gestion des aides. L'Organisation Commune de Marché vin en est un bon exemple : nous sommes informés très en amont de la teneur des textes d'application et nous sommes accompagnés pour l'interprétation des réponses de l'administration, la gestion des cas difficiles et des recours.

CHRISTOPHE GROUPI
Responsable de l'antenne du Gard, LCA Occitanie

L'année 2023 a été marquée par des défis importants pour la filière viticole française, en raison de la conjonction de facteurs climatiques et géopolitiques. Malgré ces obstacles, la production viticole française a atteint 46 millions d'hectolitres, dépassant la moyenne 2018-2022 de 3 %.

Face aux nombreuses difficultés structurelles et conjoncturelles rencontrées par la filière viticole, l'État a réagi en mobilisant la mesure de distillation de crise. L'enveloppe initiale de 80 millions d'euros de crédits européens est complétée en fin d'année 2023 de 120 M€. Ces mesures vont permettre de déga-

ger des stocks excédentaires pour relancer le marché.

IMPACT DES CONDITIONS CLIMATIQUES

Le mildiou et la canicule, résultant de conditions climatiques défavorables, ont eu un impact négatif sur

LE POINT DE VUE DE...

JOËL BOUEILH,
Président des Vignerons Coopérateurs de France

Les trois grands enjeux des mois et années à venir sont l'adaptation à une baisse de consommation brutale, les transitions écologiques (phytosanitaires, carbone, biodiversité), et l'attractivité de notre filière et de nos métiers. Nous vivons un virage à 90°, un virage qu'il faut aborder avec lucidité et courage.



les vendanges dans certaines régions viticoles. Les faibles volumes récoltés dans certaines zones fragilisent à la fois les exploitations et les caves coopératives. Des solutions d'arrachage sont mises en place sur la région de Bordeaux et débattues ailleurs.

RÉSILIENCE ET INNOVATION

La production viticole française commence à s'adapter à la demande actuelle des consommateurs, mais la transformation de l'offre débute à peine. Les caves coopératives montrent leur capacité à s'adapter et à innover pour relever ce défi.



560

CAVES COOPÉRATIVES ET UNIONS



50 000

ASSOCIÉS COOPÉRATEURS

16 871

SALARIÉS



60 %

DE LA PRODUCTION NATIONALE (DONT COGNAC)



5,2 Md€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL CONSOLIDÉ

CONTACT

CCVF@vignerons-cooperateurs.coop

LES SUCCÈS DE 2023

Un accompagnement réglementaire reconnu

- Publication de la fiche abordant le décès des associés coopérateurs issue d'une collaboration entre Vignerons Coopérateurs de France et le Conseil Supérieur du Notariat, actée avec les notaires.
- Finalisation du dispositif des aides gel aval 2021 : 100 % des dossiers déposés par nos caves ont été retenus et 3 dossiers de recours ont été rattrapés à la suite du traitement des recours gracieux.

Dossier Haute Valeur Environnementale (HVE)

Nos sollicitations auprès du Ministère ont abouti à une période de transition avec le nouveau référentiel en 2023, l'éligibilité des vignerons coopérateurs aux Eco régimes en 2024, des ajustements sur l'indicateur Fertilisation et la suppression du niveau 1.

Dossier étiquetage des ingrédients

La demande de modification du règlement de la PAC a été faite par le biais d'un Corrigendum qui a recentré la question de l'étiquetage sur les vins produits après le 8/12/23, précisant l'écriture initiale.

LES ÉVÉNEMENTS PHARES

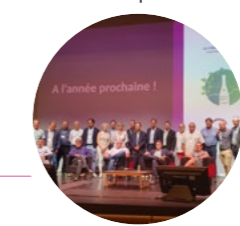
Séminaire du conseil de section en Corse les 6 et 7 avril 2023

Ateliers avec nos élus sur le thème de l'attractivité, celle du produit, celle du métier de vigneron, celles des caves coopératives, pour les consommateurs et les salariés de la filière.



Congrès VCF à Saumur le 28 juin 2023

Sur le thème : « Quels vins pour quels consommateurs ? Mise en perspective de l'avenir de la filière au regard des évolutions des consommations et des nouveaux produits ».



L'Observatoire économique et financier en collaboration avec le Haut Conseil de La Coopération Agricole (HCCA) le 16 octobre 2023

Conférence de presse pour présenter l'observatoire et communiquer sur l'état de santé des caves coopératives.





LUZERNE DE FRANCE

POUR UNE PROTÉINE FRANÇAISE AU SERVICE DES ÉLEVEURS

ÉRIC MASSET
Président



YANN MARTINET
Directeur

PAROLE D'ADHÉRENT

Retrouver des volumes était une nécessité, chercher toujours plus loin de la valeur en est une autre. En cela, les travaux menés avec Luzerne de France sur la diversification de nos débouchés sont des plus opportuns. Aller plus loin dans la compréhension des marchés équins et de leurs besoins, ne pas s'interdire d'aller sur des terrains peu explorés jusqu'alors parmi lesquels les monogastriques ou le bien-être animal : tout cela est stimulant pour notre avenir !

THIERRY HAMEREL
Directeur général de Luzéal



6500

AGRICULTEURS

En 2023, la filière unie a poursuivi son engagement de décarbonation des outils industriels à très grande vitesse. Parallèlement, elle continue à explorer de nouveaux marchés sources de valeur ajoutée supplémentaire.

D'importants travaux de certification ont été menés afin de justifier du caractère durable des biomasses utilisées pour décarboner, exigence formelle des textes européens. Le savoir-faire développé en matière de combustion de ces biomasses a mis au défi la capacité d'adaptation des équipes. L'objectif de 75 % de substitution des énergies fossiles, fixé à 2026, est très largement dépassé. Il s'agit à présent d'optimiser la combustion, en gagnant en efficacité énergétique et en limitant les rejets atmosphériques.

UNE FILIÈRE QUI SE DIVERSIFIE

La diversification des produits se poursuit. Les coopératives produisent notamment plus de 100000 tonnes de granulés de bois destinés au chauffage par an. Des travaux spécifiques sont nécessaires pour accompagner ce déploiement, lequel fait l'objet d'un comité dédié. Les objectifs sont de fiabiliser les approvisionnements en matières premières et d'établir de bonnes pratiques dans l'amélioration des conditions d'exploitation des installations, en conformité avec les textes réglementaires, et ce, dans un contexte particulièrement concurrentiel.

LES SUCCÈS DE 2023

18 février 2023
Conférence de presse de Luzerne de France avec Désialis

12 journalistes de la presse agricole et environnementale.

21 mai 2023
Voyage d'étude filière

Rencontre des comités exécutifs avec des producteurs de semences, outils de transformation, diversifications du Poitou.

26 mai 2023
Présentation des programmes opérationnels à Bruxelles

Rendez-vous à la Commission européenne avec le ministère de l'Agriculture.

LE POINT DE VUE DE...

ÉRIC MASSET,
Président de la section
Luzerne de France

L'année 2023 marque une nouvelle étape dans l'histoire de notre filière longue de plus de 60 ans. Une étape de structuration, une étape collective : celle du passage de nombre de nos coopératives adhérentes en organisations de producteurs. C'est un pari sur l'avenir, un pari que nous faisons avec le soutien de nos institutions publiques, françaises comme européennes, et pour lequel nos mandants affichent déjà de prometteuses ambitions !



ÉTAYER L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Sur le plan agronomique, l'année 2023 marque une étape dans les travaux conjoints de la filière et l'INRAe autour du stockage de carbone par la luzerne. Après trois années de travail, les premières références concernant la quantité de biomasse souterraine sous luzerne vont être publiées. Prochaines étapes : aller plus loin sur le devenir du carbone dans la rotation, valoriser ces résultats dans l'analyse de cycle de vie des produits coopératifs. Excellente tête de rotation, la luzerne présente des qualités bien connues des producteurs de la filière. Mais si ses atouts agronomiques sont nombreux, ils sont insuffisamment pris en compte dans le calcul de son intérêt économique. Menés en collaboration avec les centres de gestion, des travaux statis-

tiques poussés doivent permettre de quantifier ces avantages, notamment les augmentations de rendements et les économies d'intrants. En aval, la filière contribue à la décarbonation des filières animales. Elle propose à ses clients, fabricants d'aliments comme éleveurs, des luzernes à l'impact carbone minime. Il s'agit à présent de mettre à jour des référentiels d'analyse de cycles de vie tels que *Agribalyse* ou *CAP2'er* pour intégrer les progrès fulgurants faits en la matière. D'autre part, la publication de résultats techniques très positifs autour des aménités de la luzerne pour les chèvres laitières dynamise les diversifications de la filière et la positionne sur les sujets santé et bien-être animal, au-delà des seuls ruminants.

LES ÉVÈNEMENTS PHARES

8 mars 2023

Journée technique : temps fort de l'année, Luzerne de France présente à ses membres les résultats de travaux réalisés avec les moyens qui lui ont été confiés.

Du 1^{er} au 11 septembre 2023

Foire de Châlons-en-Champagne : événement d'envergure nationale, passage incontournable pour les politiques, point de rencontre des acteurs agricoles régionaux.

Du 25 au 27 septembre 2023

Agrimax : version élevage de la Foire de Châlons-en-Champagne, Luzerne de France a répondu à l'invitation de la FRSEA et y a partagé sa vision de la PAC et de l'agriculture de demain.



15

COOPÉRATIVES
ET LEURS FILIALES

4

COMITÉS EXÉCUTIFS



1000

EMPLOIS DIRECTS



275 M€

DE CHIFFRES D'AFFAIRES

PUBLICATIONS

- Lettre « Luzerne infos »
- Extranet « Luzerne net »
- Websérie « La Luzerne & vous »
- Circulaires agronomiques

RÉSEAUX SOCIAUX

- ✕ @luzernedeFrance
- f @Vive la Luzerne
- @Luzerne de France





ARNAUD DEGOULET
Président
du Conseil de Section
Agroalimentaire



ÉRIC MASSET
Président du Conseil
d'Orient Stratégique
Transition Écologique



BENJAMIN PERDREAU
Directeur compétitivité
et transition écologique



MATTHIEU PASQUIO
Directeur général
adjoint aux
développements

DIRECTION COMPÉTITIVITÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE (ECO²)

L'ALIMENTATION DE DEMAIN ENTRE TRANSITIONS ET INFLATION

LES SUCCÈS DE 2023

« Les matinales alimentaires »

Ce nouveau service aux adhérents a réuni 400 personnes au cours des 4 rendez-vous. Objectifs : apporter une expertise de haut niveau à nos adhérents et valoriser le modèle coopératif auprès de nos parties prenantes.

Préférence Coop

Cette plateforme recense l'offre coopérative auprès de la grande distribution et de la restauration hors domicile et l'accompagne d'un argumentaire prônant l'achat auprès des coopératives.

Elle s'inscrit dans la volonté continue d'aller à la rencontre des distributeurs et de nouer des relations institutionnelles apaisées.

Webinaires pour préparer les négociations commerciales

Le cadre des négociations commerciales ne cessant d'évoluer, La Coopération Agricole accompagne ses adhérents dans le décryptage et la mise en pratique des différentes lois qui influent sur les négociations commerciales.

Des services aux adhérents déployés autour des 3 axes stratégiques : Transitions, Compétitivité et Attentes des consommateurs.

Pour faire face aux enjeux de décarbonation et de compétitivité, et en prévision de la loi Industrie Verte, La Coopération Agricole a remis au ministre délégué à l'Industrie dès février, son rapport sur la réindustrialisation. Ce rapport rassemble, autour de 4 orientations, des préconisations pour une industrie décarbonée, connectée et robotisée, attractive, compétitive et ancrée dans les territoires.

LES COOPÉRATIVES, AU CŒUR DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

La Direction Compétitivité et Transition écologique se donne aussi pour mission de faire reconnaître les coopératives comme opératrices fondamentales de la souveraineté alimentaire. Dans ce cadre, des éclairages ont été apportés aux adhérents sur le sujet des nouveaux modes de consommation et la perception des produits coo-

LE POINT DE VUE DE...

ÉRIC MASSET, Président du Conseil d'Orient Stratégique Transition Écologique

La planification écologique a de nouveau été au cœur de l'activité de la direction. Le sujet carbone est dorénavant bien ancré avec la mise en place d'une gouvernance spécifique. Le sujet eau s'est accéléré avec la rédaction du plan de sobriété hydrique des IAA (industries agro-alimentaires) pilotée par La Coopération Agricole.

pératifs par le consommateur, grâce à une collaboration avec le CREDOC. La valorisation des produits coopératifs auprès de la distribution, qui était une priorité 2023 le restera en 2024. Une montée en puissance des rencontres directes avec la distribution est en cours tout comme la consolidation de la plateforme web Préférence Coop.


1209

PARTICIPANTS
AUX GROUPES
DE TRAVAIL
(COMMISSIONS,
COMITÉS...)


68

INTERVENTIONS
EXTÉRIEURES
(CONFÉRENCES,
SALONS...)


242

REPRISES
DES CONTENUS
PAR LE RÉSEAU

LE POINT DE VUE DE...

ARNAUD DEGOULET, Président du Conseil de Section Agroalimentaire

Cette année 2023 a une nouvelle fois été particulière pour nos coopératives. Elle a été marquée à la fois par l'accélération des besoins de décarbonation et la poursuite de l'inflation. Toutefois, devons-nous parler encore d'une année exceptionnelle alors que, depuis 2019, nous n'avons pas connu d'année « normale » ? L'année 2024, durant laquelle l'inflation devrait perdurer, présente un véritable enjeu pour nos marques : reconquérir le cœur de gamme ! En effet, en 2023, les consommateurs ont reporté leurs achats vers les marques de distributeurs (MDD) au détriment de nos marques qui ont enregistré une baisse de volume de 7 %.

Cette reconquête doit se faire à travers deux axes :

- Rappeler aux consommateurs les atouts du modèle coopératif pour assurer les transitions des filières alimentaires. La mesure des émissions de gaz à effet de serre de nos structures est finalisée, à nous d'identifier les leviers pour décarboner nos filières et accompagner nos adhérents dans cette trajectoire.
- Gagner en compétitivité, ce qui nécessite la digitalisation de nos outils industriels et la collecte de données tout au long de la chaîne alimentaire. Ces données sont essentielles pour optimiser les process de production, mieux faire connaître les vertus du modèle coopératif et valoriser nos produits.

Grâce à une gouvernance renforcée, la Direction va, en 2024, orienter ses services autour de trois axes : Compétitivité, Transitions et Consommation.

PAROLE D'ADHÉRENTE

La participation au comité Qualité et Information du Consommateur permet d'échanger entre pairs et d'avoir des interventions d'experts sur les sujets d'actualité. C'est essentiel pour comprendre les textes et anticiper. C'est un vrai plus pour nos entreprises.

Sylvie Meunier
Responsable réglementation
et sécurité des aliments du Groupe Eureden

LES ÉVÉNEMENTS PHARES

Septembre 2023 Étude économique LCA Coops&Bio valorisée sur le salon Tech&Bio

La synthèse de la première enquête sur les activités des coopératives certifiées Bio a été dévoilée. Malgré la crise, l'heure n'est pas au défaitisme : les coopératives continuent de croire au potentiel du bio.



Septembre 2023 Participation au salon Produrable

La Coopération Agricole était présente au salon de référence de la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) : Produrable. Un stand partagé avec les coopératives forestières.



Juillet 2023 Événement Eau ORSE

Maurice Lombard, référent du Comité Eau de La Coopération Agricole a représenté les coopératives agroalimentaires lors de la Conférence de l'ORSE (Observatoire de la Responsabilité Sociétale des entreprises) intitulée « Eau, mer et entreprises, tout comprendre pour mieux agir ».



CONTACT

competitivitetransitions
@lacoopagri.coop



GÉRARD DELAGNEAU
Président
de la Commission RH



GILBERT KEROMNES
Vice-président en charge
d'Agrica et Apecita



PATRICK TETARD
Vice-président
en charge d'Ocapiat



CORINE LELONG
Directrice

DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DASF)

UN RÉSEAU DE JURISTES SOCIAUX MOBILISÉ POUR L'EMPLOI ET L'ATTRACTIVITÉ

En 2023, l'engagement de la Direction dans le dialogue social s'est matérialisé par le premier accord interbranche signé dans le cadre de l'instance social coopération agricole et familles associées. Cet accord relatif à l'emploi et l'attractivité des coopératives dans les territoires a pour objectif de répondre notamment aux difficultés de recrutement.

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les coopératives agricoles s'accroît en 2023. Toutes les filières d'activité sont concernées et toutes les régions sont touchées. L'attractivité des talents, le développement des compétences et la fidélisation des salariés sont devenus des enjeux majeurs. En conséquence, la Direction qui continue à assurer le conseil et la veille en droit social a réorganisé ses missions pour désormais répondre également aux nouvelles attentes des coopératives sur les thématiques d'emploi, de formation et d'attractivité.

LES POINTS DE VUE DE...

GÉRARD DELAGNEAU,
Président de la Commission RH

Nous nous réjouissons de la création de l'instance de dialogue social des branches coopératives et familles associées, et de la signature de l'accord interbranche sur l'attractivité. Les travaux sur un régime de prévoyance commun viendront conforter l'édifice conventionnel interbranche coopération agricole.

PATRICK TETARD,
Vice-président en charge d'Ocapiat

La souveraineté alimentaire passe par la bataille de l'emploi et de l'attractivité de nos métiers. Les coopératives agricoles ont des atouts pour attirer et fidéliser. Nous devons les aider à les rendre plus visibles, multiplier les partenariats avec l'enseignement et les acteurs de l'emploi dans les territoires.

NOURRIR LE DIALOGUE SOCIAL POUR AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES COOPÉRATIVES

Sur fond de réforme des retraites et d'inflation soutenue, le climat social est globalement satisfaisant au sein des coopératives, grâce à un dialogue social constructif et réaliste. Les questions de rémunération et de compensation de la perte de pouvoir d'achat sont au cœur des préoccupations des partenaires sociaux, tant en entreprise qu'au niveau des branches de La Coopération Agricole.

L'adhésion de LCA à la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) au 1^{er} janvier 2023 permet aux juristes d'être au plus proche de l'actualité sociale. C'est également un moyen de faire valoir les intérêts des coopératives agricoles, notamment dans le cadre des négociations sociales interprofessionnelles en cours ou à venir.



S'AGISSANT DU DIALOGUE SOCIAL AU SEIN DES 4 CONVENTIONS COLLECTIVES NATIONALES (CCN) DE LA COOPÉRATION AGRICOLE

CCN DES V BRANCHES (IDCC 7002)

- Signature d'un avenant de revalorisation la Rémunération Annuelle Garantie ;
- Signature d'un accord de méthode portant sur le toilettage de la CCN.

CCN BÉTAIL ET VIANDE (IDCC 7001)

- Signature d'un accord collectif majorant les salaires minima conventionnels ;
- Finalisation du parcours d'intégration pour les nouveaux salariés comprenant un outil de sensibilisation aux troubles musculosquelettiques ;
- Ouverture de travaux de réécriture de la convention collective prévue en 2024.

CCN DES COOPÉRATIVES LAITIÈRES (IDCC 7004)

- Signature d'un accord sur la revalorisation des rémunérations conventionnelles ;
- Signature d'un accord de rapprochement de champ conventionnel avec la Fédération Nationale des Industries Laitières en vue d'une convention collective de la transformation laitière ;
- Reconduction d'un accord pénibilité.

CCN DES CAVES COOPÉRATIVES (IDCC 7005)

- Signature de deux avenants salariaux de revalorisation des minima ;
- Signature d'avenants à la convention collective relatifs à la mise à jour des périodes d'essai, des congés pour événements de famille, jour férié et problématiques des vendanges ainsi que des ajustements relatifs au passage à l'échelon expert de la grille de classification.

LES SUCCÈS DE 2023

La signature, le 23 janvier, du premier accord interbranche sur l'emploi et l'attractivité des coopératives et familles associées dans les territoires

Cet accord traite notamment des aides au logement, des activités sociales et culturelles, de la mobilité durable et du mentorat pour les jeunes.

L'organisation, le 26 avril, de la 1^{re} journée « Emploi, formation et attractivité »

Élus de coopératives, salariés du réseau de LCA et adhérents représentant les filières ont identifié des pistes d'action pour les problématiques de recrutement et de fidélisation au sein des coopératives agricoles.

La création, en octobre, d'un Pôle « Emploi, formation et attractivité » au sein de la Direction

Un comité de pilotage composé d'un représentant de toutes les directions transversales et métiers de LCA et d'un référent emploi pour chaque fédération régionale a été mis en place.

CONTACT

clelong@lacoopagri.coop



ANTOINE HACARD
Président



VIRGINIE HIS
Directrice

**DIRECTION
DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS
EXTÉRIURES (DICORE)**

ALLIER CONSEIL STRATÉGIQUE ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL

47

PASSAGES MÉDIAS
DONT 21 DANS LA PRESSE
AUDIOVISUELLE
GRAND PUBLIC
(+38 % VS 2022)

+ DE

4 000

RETOMBÉES PRESSE
MENTIONNANT
LA COOPÉRATION
AGRICOLE (+50 % VS 2022)

65 000

ABONNÉS SUR L'ENSEMBLE
DES COMPTES RÉSEAUX
SOCIAUX (+10 % VS 2022)

43

PANORAMAS
DE PRESSE (SCOOP)

2 clubs

COOP COM ET AFFAIRES
PUBLIQUES

La mission première de la Direction de la Communication et des Relations extérieures est de fournir un appui stratégique en matière de communication et d'influence, au bénéfice de la défense du modèle coopératif et des adhérents.

Son champ d'action est large et varié; du conseil à la gestion opérationnelle aussi bien dans le domaine des relations avec les pouvoirs publics, que les relations presse, l'événementiel, ou encore les réseaux sociaux, le digital et l'éditorial. Présente sur tous les fronts, elle assure également une veille média, politique et institutionnelle, conférant ainsi à La Coopération Agricole et à ses adhérents un avantage stratégique pour anticiper et gérer efficacement notamment les situations de crise. Cet engagement résolu dans ces domaines clés de la communication et des affaires publiques a permis de consolider son rôle central au sein du réseau et de garantir une présence pertinente dans le paysage médiatique et institutionnel et vis-à-vis du grand public.

PAROLE D'ADHÉRENTE

Récemment, nous avons vu les conséquences d'une mauvaise communication en temps de crise. Face aux défis actuels de l'information, une préparation adéquate est essentielle. Pour nous aider, la DICORE a développé un guide clair, basé sur des fiches simples, qui nous aidera à évaluer nos pratiques actuelles et à améliorer nos plans opérationnels.

ÉDITH BRETAUD
Responsable QHSE,
AGROPITHIVIERS SCA

CONTACT

vhis@lacoopagri.coop

RÉSEAUX SOCIAUX

@lacoopagricole



La Coopération Agricole

LE POINT DE VUE DE...

ANTOINE HACARD,
Président du Comité d'Orientation Stratégique Communication

Dans un monde en perpétuel mouvement influencé par les nouveaux modes de vies, de consommation et de communication, La Coopération Agricole fait le choix de garantir à ses adhérents une task force avec des professionnels de la communication et des affaires publiques qui veillent à la visibilité, à l'influence et au rayonnement de leurs actions. Conscients que la communication est un formidable levier pour faire connaître et partager nos valeurs et

nos enjeux, nous construisons une véritable équipe d'intervention au service de la notoriété et de la défense de notre modèle coopératif. Plus que jamais à l'écoute, la Direction de la Communication et des Relations extérieures poursuivra en 2024 son ambition de renforcer l'influence de La Coopération Agricole et de favoriser la « préférence coop » y compris dans les débats publics et médiatiques.

LES SUCCÈS DE 2023

Prix SYRPA 2023 du stand remarquable et responsable au SIA

Au Salon de l'Agriculture 2023, La Coopération Agricole a obtenu le prix du meilleur design de stand pour sa conception respectueuse de l'environnement (éco-conception, sobriété, réutilisation).



Présentation de l'avis du CESE sur la PLOAA par La Coopération Agricole

Le 14 juin 2023, Christophe Grison, Président du groupe La Coopération au Conseil Economique Social et Environnemental et membre du conseil d'administration de LCA, a présenté au CESE en présence du ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, les recommandations pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française.



Influence au Parlement dans un contexte de majorité relative

En dépit de vives tensions à l'Assemblée nationale, La Coopération Agricole a poursuivi sa feuille de route à travers la régulation des relations commerciales (proposition de loi Descrozaille) et les différents leviers pour accélérer les transitions (missions d'informations sur la séparation de la vente et du conseil ou encore sur l'eau).



LES ÉVÉNEMENTS PHARES

Prix Coop Com'

La deuxième édition des prix Coop Com' s'est déroulée le 7 juin dernier et a permis de récompenser les initiatives les plus créatives, les plus innovantes, menées par les coopératives agricoles et agroalimentaires.

Huit coopératives ont été récompensées parmi plus d'une soixantaine de dossiers déposés.



Une rentrée médiatique intense

La conférence de presse de rentrée organisée pour l'occasion a réuni 37 journalistes et plus d'une dizaine d'interviews (BFM TV, France TV Info, Europe 1, France Culture, Ouest-France...) ont été programmées.

Au total, 162 retombées presse, 10 millions de personnes touchées par les messages de La Coopération Agricole pour cette seule séquence.



Premier congrès en région : destination Dijon !

Pour la première fois de son histoire La Coopération Agricole décentralise son congrès en région. Programmation, logistique, organisation des tables rondes, accueil des congressistes...

Dijon devient la capitale française des coopératives agricoles durant 2 jours.





OLIVIER DE BOHAN
Président de la Commission
juridique



VÉRONIQUE BLIN
Présidente de la
Commission gouvernance



MARINE NOSSEREAU
Directrice

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET FISCALES (DAJF)

EXPERTISE ET ENGAGEMENT POUR ACCOMPAGNER LES COOPÉRATIVES AU QUOTIDIEN

La DAJF apporte son expertise juridique et fiscale, dans le suivi des nombreux projets de loi et dans les problématiques liées à la gestion quotidienne des coopératives.



227

COOPÉRATIVES
ACCOMPAGNÉES

1 529

ABONNÉS À LA BASE
DOCUMENTAIRE JURICOOP



37

JOURS DE FORMATION
DISPENSÉS

EXPERTISE JURIDIQUE ET FISCALE

La DAJF s'est mobilisée sur la transposition de la directive sur l'imposition minimale de 15 %, qui remet potentiellement en cause le régime fiscal spécifique des coopératives agricoles.

Les échanges réguliers avec l'administration fiscale ont permis d'alerter quant aux difficultés rencontrées dans la mise en place de la réforme de la TVA agricole. Le Bulletin officiel des finances publiques a d'ailleurs accordé un moratoire aux entreprises qui auraient facturé à des taux erronés.

La DAJF a accompagné les coopératives dans leur préparation au passage à la facturation électronique en participant au groupe de travail d'AGRO-EDI avec la DGFIP.

Les questions juridiques récurrentes ont porté essentiellement sur l'évolution de la réglementation OP (Organisation de Producteurs) et la mise en œuvre dans les coopératives des EGAlim.

La DAJF a également apporté son expertise sur le suivi de nombreuses lois : loi de finances 2023, le projet de loi Duplomb dit « Ferme France » (qui n'a pas abouti), la loi Accélération de la production des énergies renouvelables, la loi dite « Des-crozaïlle » ou EGAlim 3. De nombreux projets encore en cours requièrent la compétence des juristes et fiscalistes : loi de finances 2024, Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles (PLOAA), transposition de la directive « CSRD » (Corporate Sustainability Reporting Directive sur le reporting de durabilité).

LES POINTS DE VUE DE...

OLIVIER DE BOHAN, Président de la Commission juridique

La Commission juridique et fiscale propose au conseil d'administration des évolutions du statut ou donne son avis sur les évolutions demandées par les pouvoirs publics. À ce titre, elle organise la réflexion avec tous les juristes et fiscalistes des fédérations et des coopératives elles-mêmes, sur les évolutions ayant un impact sur le statut coopératif. Sont particulièrement évoqués l'objet des coopératives et le lien entre la coopérative et ses associés coopérateurs. La méconnaissance de la vocation des coopératives agricoles, l'individualisme, la déprise agricole, la décapitalisation de cheptels, l'accompagnement des transitions, la souveraineté alimentaire ou encore la concurrence sont autant d'éléments à prendre en compte dans l'anticipation des évolutions futures.

VÉRONIQUE BLIN, Présidente de la Commission gouvernance

La Commission gouvernance a travaillé sur les questions de formation, de renouvellement des générations et la féminisation des conseils d'administration. L'enjeu pour la commission est désormais de faire en sorte que ses préconisations se traduisent en actions concrètes au sein des coopératives agricoles. En 2024, ses travaux porteront plus particulièrement sur la gouvernance des unions de coopératives, laquelle présente de nombreuses spécificités.

FORMATION, ACCOMPAGNEMENT DE LA GOUVERNANCE ET ANIMATION DE RÉSEAU

L'engagement de la DAJF en matière de formation s'est maintenu. 37 jours de formation ont ainsi été dispensés aux salariés, administrateurs de coopératives agricoles (Sénèque, Aristée, Rochdale), aux réviseurs coopératifs (journées des Réviseurs) et à des étudiants (IHEDREA et Sorbonne) sur le droit coopératif, la contractualisation, la gouvernance, le droit de la concurrence et la fiscalité. La Direction anime

également le réseau des juristes et fiscalistes des fédérations formant le réseau de la coopération. Enfin, elle assure les relations avec la Révision, en participant aux travaux de l'Association Nationale de Révision, ainsi que les relations avec le Haut Conseil de La Coopération Agricole (HCCA).

LES SUCCÈS DE 2023

6 webinaires suivis par plus de 400 personnes

- Coopératives agricoles : préparer votre passage à la facturation électronique.
- Dans le cadre du CASDAR : sécuriser l'accompagnement financier des associés.
- L'accueil des nouveaux associés coopérateurs.
- Préparer vos négociations 2024 : marques nationales.
- Préparer vos négociations 2024 : marques de distributeurs.
- Pénalités logistiques.

Publication d'articles et d'ouvrages mettant en avant les spécificités coopératives

- « La contractualisation coopérative agricole », Marine Nossereau, Revue de Droit Rural n° 508, décembre 2022, p. 18 à 25.
- Lamy Droit Économique : mise à jour du chapitre relatif à la contractualisation agricole dans le Lamy Droit Économique, ouvrage de référence des professionnels du droit.
- Mise à jour du Guide CGV LCA fin 2022.
- Publication du Guide Séparation Vente Conseil publié en mars 2023.
- Mise à jour du Guide Photovoltaïque.

La DAJF alimente Juricoop, seule base documentaire dédiée aux dispositions législatives et réglementaires applicables aux coopératives agricoles

Depuis sa refonte, en décembre 2022, Juricoop a gagné 378 abonnés. Cette année, les 1529 abonnés ont pu consulter 28 flashes et 7 circulaires.

CONTACT

mnoossereau@lacoopagri.coop



MICKAËL MARCEROU
Président de la Commission Europe



MATTHIEU PASQUIO
Directeur général adjoint aux développements



CLAIRE MARTIN
Responsable du Bureau européen

BUREAU EUROPÉEN

LA REPRÉSENTATION DE LA COOPÉRATION AGRICOLE CONSOLIDÉE EN VUE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

En cette dernière année avant le renouvellement des institutions européennes, le travail du Bureau s'est plus particulièrement organisé autour de deux sujets stratégiques : le « Pacte vert » et la consolidation politique de notre représentation européenne sans oublier le suivi des dossiers pouvant impacter les coopératives agricoles.

Les dossiers européens exigent une implication pleine et entière de toutes nos filières. Concrétisation du Pacte vert, mise en œuvre de la PAC, réglementation sur nos outils de production, gestion des perturbations géopolitiques... sont autant de dossiers sur lesquels le Bureau européen s'investit pour les coopératives agricoles. Dans cette logique, un nouveau Conseil d'adminis-

tration LCA décentralisé s'est tenu à Madrid sur les questions européennes, afin de fixer les priorités et mettre en place les actions pour y répondre. Il a notamment décidé la refonte de la Commission Europe et l'adoption d'une feuille de route. Depuis fin septembre, Mickaël Marcerou, éleveur en Ariège et associé coopérateur de la Coopérative Arterris, a pris la tête de cette Commission.

LE POINT DE VUE DE...

MICKAËL MARCEROU,
Président de la Commission Europe

Je suis vraiment très heureux de prendre les fonctions « Europe » que le Conseil d'Administration m'a confiées. Grâce au travail de mes prédécesseurs, notamment Bernard Ader, des bases solides ont été posées, me permettant de prendre sereinement ces nouvelles responsabilités. Des priorités stratégiques ont été déterminées et une lettre de mission définit les objectifs et le champ d'action de la Commission Europe de LCA.

Ces prochains mois s'annoncent extrêmement denses entre la préparation du prochain mandat européen et la clôture des négociations sur des textes à enjeux pour nos coopératives.

La Commission Europe de LCA est attendue ! Je sais que nous pourrons compter sur le pouvoir du réseau pour être force de propositions, pour les faire vivre et les faire rayonner.

DÉPLOIEMENT DU PACTE VERT : LCA MOBILISÉE

La Commission européenne poursuit son travail réglementaire pour transcrire le Pacte vert en actes législatifs. Différentes initiatives impactantes pour les coopératives sont actuellement en débat :

- Règlement « SUR ». Quels objectifs de réduction de produits phytosanitaires en Europe, quelles conditions d'accès et d'utilisation ?
- Directive « IED ». Quels secteurs agricoles seront soumis demain à la Directive sur les émissions industrielles ?
- Règlement « NGT ». L'utilisation des nouvelles techniques génomiques sera-t-elle permise demain dans l'Union européenne et sous quelles conditions ?
- Certification carbone. Quelles méthodes, quelles pratiques agricoles pourront être certifiées demain au niveau européen ?

NOTRE POSITION

Trois principes ont guidé nos positionnements :

- Limitation de la subsidiarité
- Faisabilité des objectifs sans entraver l'objectif de souveraineté alimentaire
- Disponibilité des outils et compétitivité du secteur

Ces différentes réglementations engendreront de profonds changements qui redéfiniront le modèle agricole pour les années à venir.

PAROLE D'ADHÉRENT

L'écosystème européen est riche de textes impactant notre secteur. Le Bureau européen de LCA apporte son expertise pour mieux décrypter l'actualité européenne et les jeux de couloirs. Grâce à son réseau, il nous ouvre des portes. L'équipe bruxelloise a toujours été présente pour répondre à mes sollicitations. Elle est un vrai atout.

TAMMOUZ EÑAUT HELOU
Secrétaire Général des Coopératives Forestières

LES ÉVÉNEMENTS PHARES

19 et 20 avril
Séminaire du Conseil d'administration à Madrid

À trois mois de la présidence espagnole de l'Union européenne, les membres du Conseil d'administration de LCA se sont réunis à Madrid. L'objectif : préparer la présidence espagnole et faire le point sur les dossiers stratégiques de LCA.



9 novembre
Participation de LCA au Business Forum de la COGECA dédié aux nouvelles générations d'agriculteurs

LCA était présente à la 2^e édition de cet événement organisé par la fédération européenne des coopératives agricoles. LCA a pu réaffirmer son engagement avec, notamment, le témoignage du Président des jeunes vignerons coopérateurs, G. RIBES.

29 novembre
Première réunion de la Commission Europe de LCA à Bruxelles

Les membres de la Commission Europe étaient réunis dans le cadre d'un séminaire de travail afin de définir les priorités de LCA pour les élections européennes.



CONTACT

cmartin@lacoopagri.coop

RÉSEAUX SOCIAUX

@LaCoopérationAgricole
- Bureau européen



RÉGIONS

LA FORCE DU RÉSEAU ALLIÉE AU SERVICE DE PROXIMITÉ



JEAN-PIERRE ARCOUDEL
Président du Comité
des régions



STÉPHANIE PONS
Animatrice



3

RÉUNIONS DU COMITÉ
DES RÉGIONS

1

SÉMINAIRE DES ÉLUS
DES RÉGIONS

1

ASSEMBLÉE DE SECTION

+ DE

10

COMITÉS PLÉNIERS
ASSOCIANT L'ENSEMBLE
DES DIRECTIONS
RÉGIONALES



12

RÉGIONS REPRÉSENTÉES

En 2023, nouvelle étape franchie dans la structuration du réseau afin de faciliter la relation aux adhérents et la lisibilité de l'offre de services grâce à un travail réunissant l'ensemble des directions régionales. Celui-ci a permis de faire émerger trois grandes catégories de services : essentiels, experts et sur mesure. Il s'agit à présent de trouver la forme la plus adéquate pour l'appropriation de cette offre par les coopératives (voir p.12).

ACCUEIL DES RENCONTRES JEUNES EN RÉGIONS

Afin de contribuer au débat public sur l'alimentation, les régions ont été parties prenantes de la démarche à la Rencontre des jeunes pour une nouvelle France alimentaire et ont participé activement à leur organisation ainsi qu'au recrutement des participants.

DES RÉGIONS EN MOUVEMENT

La Coopération Agricole Sud a fusionné avec les Fédérations des caves

coopératives des Bouches-du-Rhône et du Var lors de son Assemblée Générale le 25 avril 2023. L'objectif de ce rapprochement est d'accompagner les évolutions des coopératives régionales avec proximité, efficacité et performance, et pour cela, défendre, conforter et promouvoir l'organisation du modèle coopératif.

Le 4 mai c'était au tour de La Coopération Agricole Ouest de faire évoluer sa gouvernance. LCA Ouest, qui regroupait déjà les régions Bretagne et Pays de la Loire, s'étend désormais à la Normandie, compte trois présidents et devient LCA Grand Ouest. L'enjeu de cette évolution de gouvernance est de proposer une représentation au plus près des acteurs locaux, territoriaux et des entreprises.

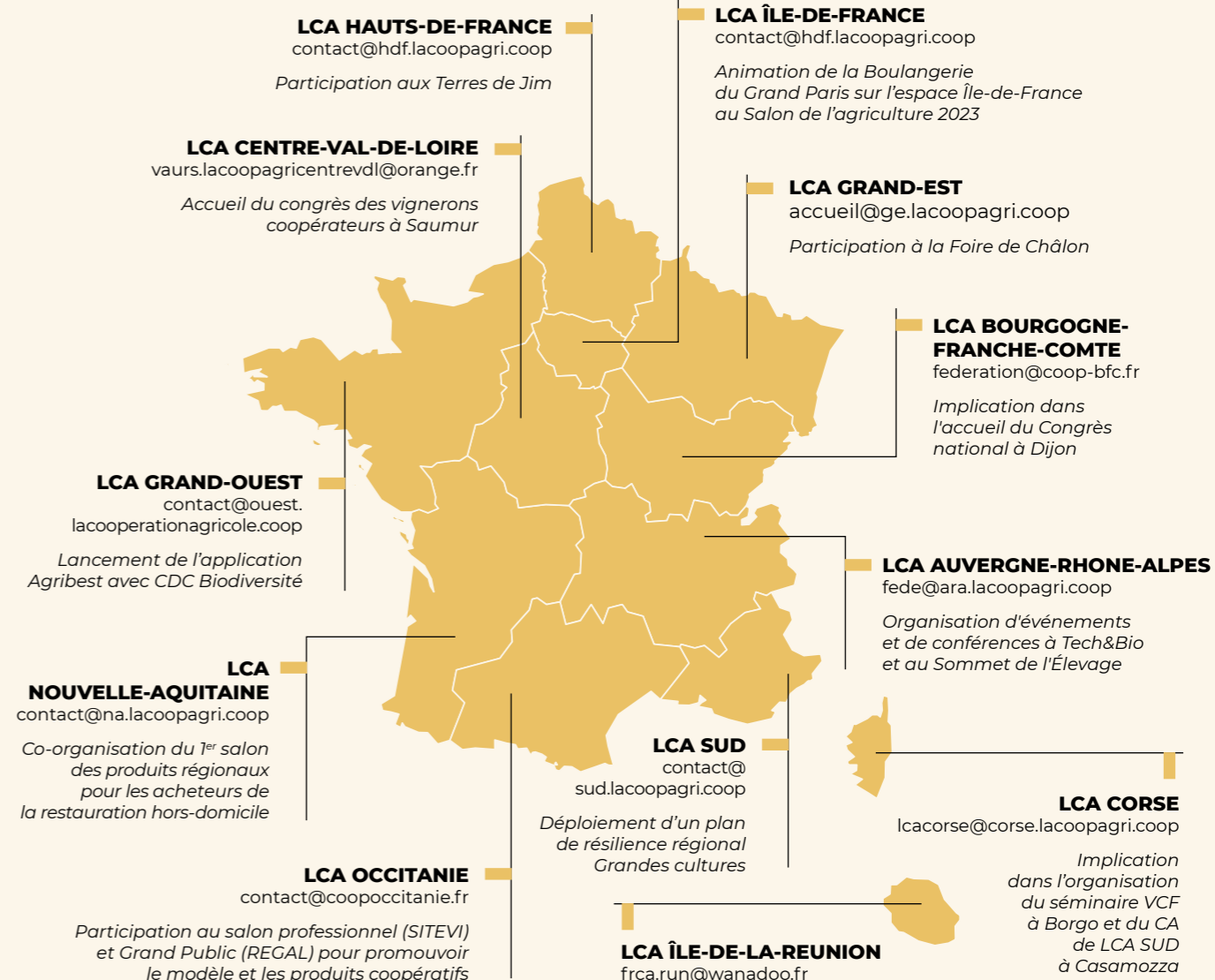
PASSAGE DE TÉMOIN AU COMITÉ DES RÉGIONS

Après 4 ans, en tant qu'animateur du Comité des Régions, Jean de Balthier, passe la main à Stéphanie Pons.

LE POINT DE VUE DE...

JEAN-PIERRE ARCOUDEL,
Président du Comité des régions

Au croisement des filières et des territoires, nos fédérations régionales constituent le maillon de proximité des coopératives et des partenaires institutionnels régionaux. L'action des fédérations régionales s'inscrit dans un large réseau et de partenariats, en particulier avec les collectivités locales.



LA COOPÉRATION AGRICOLE AU CŒUR DES RÉSEAUX

NOS FÉDÉRATIONS ADHÉRENTES

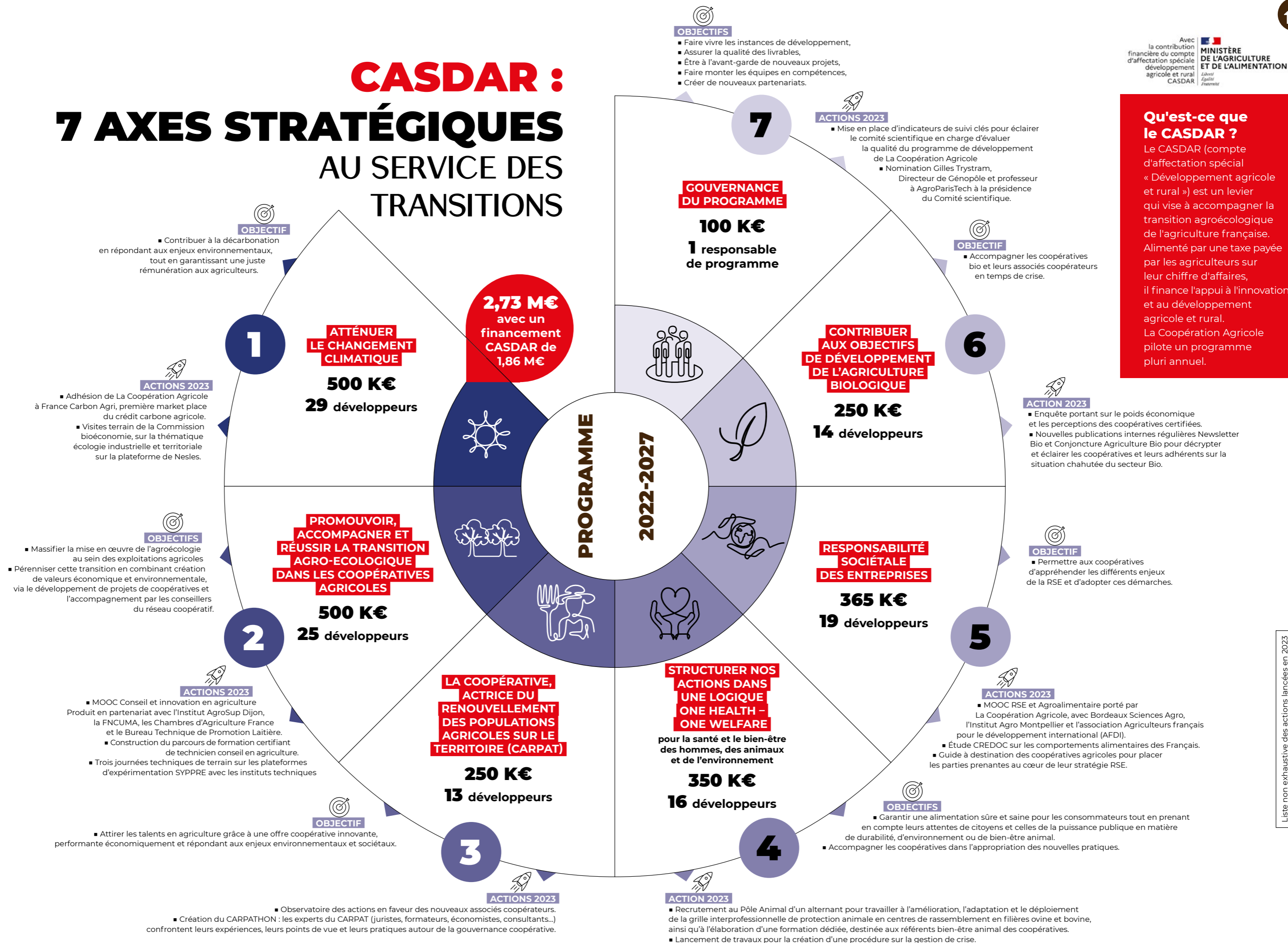
- FNCUMA**
Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole
- ELIANCE**
Fédération des entreprises de conseil et service en élevage
- FCB**
Fédération Nationale des Coopératives de Collecte et de Transformation de la Betterave
- FEDAPI**
Fédération des Coopératives Apicoles de France
- FELCOOP**
Fédération Française de la Coopération Fruitière, Légumière et Horticole
- FESTAL**
Fédération Syndicale du Teillage Agricole du Lin
- FNDVCV**
Fédération Nationale des Distilleries Coopératives Viticoles
- PPAM DE FRANCE**
Fédération Nationale des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
- UCFF**
Union de la Coopération Forestière Française

copa*cogeca
european farmers european agri-cooperatives





CASDAR : 7 AXES STRATÉGIQUES AU SERVICE DES TRANSITIONS



Qu'est-ce que le CASDAR ?

Le CASDAR (compte d'affectation spécial « Développement agricole et rural ») est un levier qui vise à accompagner la transition agroécologique de l'agriculture française. Alimenté par une taxe payée par les agriculteurs sur leur chiffre d'affaires, il finance l'appui à l'innovation et au développement agricole et rural. La Coopération Agricole pilote un programme pluri annuel.

Liste non exhaustive des actions lancées en 2023



ADHÉRENTS.COOP

EXPERT DIGITALISATION DE LA RELATION ADHÉRENTS

« Une offre complète d'outils de communication et d'échanges. »

Adhérents.Coop est au cœur de la digitalisation des coopératives agricoles. Dans un monde en pleine mutation, où le lien avec les adhérents doit être réinventé, nous proposons une offre numérique complète. Allant d'un portail internet riche en informations et interactions, à un outil innovant de commercialisation des céréales, en passant par la dématérialisation sécurisée des factures, chaque fonctionnalité vise à renforcer la proximité et faciliter les échanges.

Notre promesse ? Un accès unifié grâce à une authentification unique, pour une expérience utilisateur fluide et intégrée. Co-crées avec les coopératives, nos outils s'intègrent parfaitement à leur stratégie omnicanale, préservant la précieuse proximité terrain. Adhérents.Coop collabore avec des experts du domaine pour offrir des solutions fiables, adaptées et évolutives, répondant aux spécificités uniques de chaque coopérative. Grâce à des technologies avancées comme les API et les webservices, nous garantis-

sons une synchronisation avec les systèmes ERP, assurant ainsi une transmission d'information complète et actualisée. Déjà, plus de 40 structures diversifiées nous font confiance. Rejoignez cette révolution numérique et renforcez votre relation avec vos adhérents.



CONTACT

sebastien.gaborit@adherents.coop

SOLUTIONS +

ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

« Des solutions uniques pour répondre à des défis majeurs. »

Créée il y a 20 ans par les coopératives agricoles, LCA Solutions + a pour mission de contribuer aux transitions des coopératives agricoles grâce à des solutions uniques. Nous développons des solutions sur mesure, cocrées avec nos partenaires, et toujours à la pointe de l'innovation. Notre croissance soutenue dans tous les secteurs qui se traduit par un chiffre d'affaires dépasse désormais 3300 K€, témoigne de la vigueur de notre modèle économique. La formation reste un pilier, renforcé par le développement du CQP Agent de silo et une offre renouvelée La Coop Academy, notre plate-

forme de formation en ligne, innovée avec une offre d'abonnement illimitée, une première sur le marché. La gamme des Optis, dédiée à l'optimisation de la performance industrielle connaît une progression significative, alimentée par les enjeux énergétiques actuels et la qualité de notre accompagnement. Les audits, en pérennité des structures ou en conservation des grains, rencontrent un succès croissant grâce à notre expertise reconnue et à des innovations de pointe. Nous accompagnons aussi les coopératives à relever les défis climatiques en les appuyant dans la structuration et du déploiement de leur programme de décarbonation.

L'intelligence artificielle, nouvelle transition majeure, est un nouvel axe de développement avec des propositions à venir pour un accompagnement sur mesure des coopératives. Nous co-construisons ces solutions avec les coopératives agricoles, grâce à un écosystème dynamique de partenaires. Nous restons déterminés à les accompagner avec notre expertise et notre capacité d'innovation.



CONTACT

fvarin@solutionsplus.coop

Photos : La Coopération Agricole ■ Conception graphique : Agence D'une idée l'autre
Rédaction : Valérie Noël « Construire la nouvelle France alimentaire avec la jeunesse »
Agence No pen no gain « Le service aux adhérents, pilier de la structuration du réseau »
Impression : Calligraphy ■ Impression à l'encre végétale et sur papier recyclé en 1000 exemplaires

Merci aux sections, directions et régions pour leur précieuse contribution à la rédaction de ce rapport d'activité.





www.lacooperationagricole.coop